

PRESENTATION DU RESEAU NATIONAL FAR CÔTE D'IVOIRE

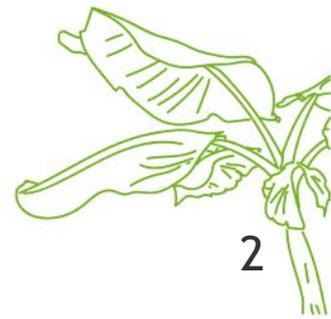
Juillet 2024, Thiès, SENEGAL





HISTORIQUE DU RÉSEAU

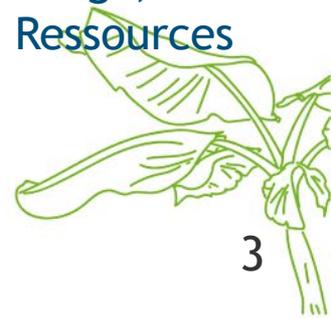
1. Du 30 mai au 3 juin 2005 Participation à un atelier pour l'Afrique subsaharienne, organisé à Ouagadougou sur le thème: « Formation de masse en milieu rural, élément de réflexion pour la définition d'une politique nationale ».
2. Dr Adama COULIBALY, alors Coordonnateur et Chef de projet MINAGRI/Centre des Métiers Ruraux (CMR), membre du Groupe AFOP participe à cet atelier pour le compte de la Côte d'Ivoire.
3. Cet atelier était une opportunité pour la Côte d'Ivoire de faire partager l'expérience des CMR en vue d'asseoir un plaidoyer aux partenaires pour accompagner son développement.





HISTORIQUE DU RÉSEAU

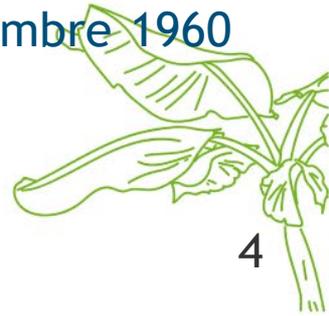
1. 12 juillet 2007 Quatre vingt professionnels de Ministères, de structures publiques et privées concernés par les questions de formation agricole et rurale se sont réunis pour et entendre un rapport sur les activités du réseau international FAR. Adoption de la déclaration d'Abidjan, qui fonde le réseau FAR Côte d'Ivoire.
2. Un Comité ad hoc est mis en place pour en faire la promotion en vue de sa constitution, et la charge est confiée à Dr Adama COULIBALY, alors Coordonnateur et Chef de projet MINAGRI/Centre des Métiers Ruraux (CMR).
3. 2 août 2007 Première assemblée générale constitutive, présidée par le Ministre en charge de l'Agriculture.
4. Mise en place des organes de gouvernance du réseau Formation Agricole et Rurale Côte d'Ivoire (réseau FAR-CI) à savoir un Comité de Pilotage, un Secrétariat Exécutif, un Comité de Mobilisation et de Gestion des Ressources Financières et Matérielles.





HISTORIQUE DU RÉSEAU

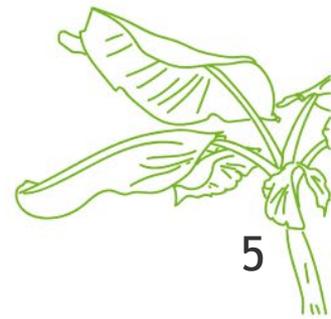
5. Du 19 au 23 mai 2008 Le réseau FAR-CI fait sa première sortie à l'international et participe à la conférence internationale de Tunis, organisée sur le thème : « Rôles des acteurs dans l'orientation et le perfectionnement des dispositifs de formation agricole et rurale pour le développement ». Le réseau FAR-CI signe la déclaration internationale de TUNIS.
6. 16 septembre 2008 Le réseau FAR-CI organise sa première Assemblée Générale annuelle. Les réflexions s'organisent autour du thème : « Formation Agricole et Rurale, Instrument de réalisation de progrès économique et social L'Assemblée Générale adopte son deuxième programme annuel d'activités du réseau FAR-CI.
7. 25 février 2009 Le réseau Formation Agricole et Rurale Côte d'Ivoire, obtient le récépissé de déclaration d'association N°555/PA/SG/D1 du 11 mars 2009. Il est désormais régi par la Loi N°60-315 du 21 septembre 1960 sur les associations ...





HISTORIQUE DU RÉSEAU

8. 20 novembre 2009 Le réseau Formation Agricole et Rurale Côte d'Ivoire obtient son agrément sous le n° 1146 INT./DGAT./DAG./SDVA qui est publié au Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire du 20 novembre 2009.
9. Ainsi, comme le désiraient fortement les membres du Réseau, un cadre formel est établi pour justifier la légitimité des actions du Réseau.
10. Le FARCI rassemble les professionnels de l'accompagnement et les professionnels du monde rural, utilisateurs de la formation.
11. Le réseau cible les quelques 2,6 millions ménages qui vivent et animent la vie socio-économique dans les territoires ruraux, près 8.576 communautés villageoises que compte le pays.





SES MISSIONS

1. (i) Capitaliser, développer et être dépositaire exclusif, des acquis fondant l'Approche CMR, expérimentée et éprouvés, deux décennies durant, par le gouvernement ivoirien, mandatant les institutions ivoiriennes de la toute première réforme du secteur de la formation agricole, dans le cadre du PVRH-SA, 1999, sur la période 2001-2003, avec l'appui de ses partenaires. Le projet des centres des métiers ruraux, expérimenté de 1995 à 1997 en constituait l'innovation pertinente en matière d'approche à développer.
2. (ii) Construire un argumentaire documenté permettant de faire reconnaître la faisabilité, au titre des formations agricoles, la formation paysanne et rurale pour la cohorte des acteurs du monde rural. Pour ce faire, le FARCI, prend appui sur les ultimes thématiques formulées par les experts de l'expérimentation des CMR à savoir : former un corps de technicien en Ingénierie de Formation (IDF) capables d'y intégrer les exigences de la Formation de Masse des Ruraux et travailler à élaborer une LOI permettant d'institutionnaliser la formation paysanne rurale afin de réaliser son financement de façon durable.





SES MISSIONS

3. (iii) Contribuer à l'élaboration de politique nationale de formation équitable, éliminant ainsi les déserts d'offre de formation que constitue le monde rural.
4. (iv) Mutualiser les résultats et les approfondir par des critiques constructives et des réflexions pour apporter un soutien et des solutions pragmatiques aux difficultés liées au développement du capital humain rural et des territoires ruraux.
5. (v) Favoriser la circulation de l'information entre les acteurs nationaux et internationaux.
6. Le FARCI se projette ainsi comme un acteur incontournable dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une Stratégie Nationale de développement global des territoires ruraux dans la perspective de la résilience des communautés villageoises par la qualification des acteurs.

SES ACTIVITÉS

1. Invitation de FARCI par Institut International de Planification de l'Education (IIEP) Pôle de Dakar. Atelier régional de partage sur l'appui à l'opérationnalisation des politiques de formation professionnelle, Lomé (Togo) 16 au 18 février 2017;
2. Invitation de FARCI par Secrétariat Exécutif chargé de l'ETFP, Atelier de validation des freins à la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle, 6 au 17 mars 2017;
3. Invitation de FARCI par Secrétariat Exécutif chargé de l'ETFP, Session de validation et de lancement du programme de contribution à la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle (PROCOR) 24 au 27 avril 2017;
4. Désignation de représentant du réseau FARCI au Comité de Pilotage du Prêt Souverain Enseignement Technique et Formation Professionnelle, suite à sa création par arrêté ministériel n°2018-028/SE ETFP du 3 juin 2018.



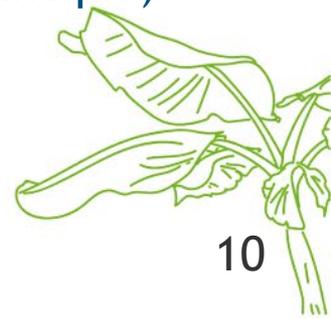


SES ACTIVITÉS

5. Invitation de FARCI à la première réunion du Comité de Pilotage de la Composante ETFP du prêt Souverain, 14 novembre 2018, Cabinet MENETFP. Le FARCI a participé aux travaux d'étude de faisabilité du projet Agropole 4, notamment le projet Formation aux Métiers Ruraux de masse Botro;
6. Invitation de FARCI par Expertise France, réunion de travail du Comité opérationnel du C2D à Paris, 2 au 7 septembre 2019 - Appui à la réforme du système de formation professionnelle et technique, projet C2D2-ETFP
7. Invitation de FARCI par Conseil Ouest Africain pour la Recherche et le Développement Agricole, Atelier de formalisation du Réseau des Services de Conseil agricole et Rural en Afrique de l'Ouest et du Centre, 18 au 20 février 2015
8. Invitation de FARCI par le Ministère de l'agriculture de Madagascar à participer à un atelier d'échange du 15 mars au 26 mars 2016, à Antananarivo et à Antsirabé, par la Direction de la formation agricole et rurale. l'expérience fondatrice du PNMR a été présentée aux acteurs prenant part à la mise en œuvre de la SNFAR et au Programme de Formation professionnelle et d'Amélioration de la Production Agricole (FORMAPROD).

SES ACTIVITÉS

9. Fourniture d'expertise pour l'Etude d'opportunité, réalisée par l'Agri-Agance Fert, en vue de la création d'un centre de formation agricole ou de soutien à un centre existant en Côte d'Ivoire, Fert, Fondation d'entreprise Louis Dreyfus et Montpellier SupAgro, janvier 2018.
10. Encadrement de projet de mémoire d'étudiant en vue de l'obtention du master 2 - agronomie, option moquas de l'institut des Régions chaudes-Montpellier-sup agro ; « *Etude sectorielle des conditions de formation et d'installation des jeunes producteurs de café-cacao en vue de contribuer à la durabilité de l'agriculture familiale en région de l'Agnéby dans le sud-est de la Côte d'Ivoire* »
11. Invitation de Réseau FARCI par le Réseau International FAR (RIFAR) à participer à la construction des ressources pédagogiques du Projet FABBA (Formation Agricole pour la Banane plantain sans pesticides en Afrique)





PLACE DU RÉSEAU DANS LA SNFAR

1. Existe-t-il une SNFAR dans votre pays?

Oui, mais date de la période de la toute première réforme du secteur de la formation agricole, dans le cadre du PVRH-SA, 1999

2. Quelle mise en œuvre de cette SNFAR actuellement?

Dès sa conception, sa mise en œuvre a été entravée par les crise militaro, socio politique qui a amené la BM à suspendre les appuis au PVRSH-SA

3. Quel lien le Réseau a-t-il avec la SNFAR (son élaboration et sa mise en œuvre)?

Le réseau à en héritage les axes majeurs formulés par les , le FARCI porte un projet de réécriture de ce Primo SNFAR. Ce projet SNFAR porté par les professionnels du développement rural et leurs organisations devra être porté par la CNACI, accompagné par le secteur privé et les ministères concernés.



SON ORGANISATION

1. Le FARCI s'est auto-attribué comme tâches majeures. (i) Assurer la veille des résultats de l'expérimentation et développer les outils et acquis de l'approche CMR, (ii) former les membres et créer des formateurs IDF, certifiés par le réseau international, (iii) Construire un vaste réseau de professionnels, accompagnants et utilisateurs de formation, de formations-paysannes, en leur proposant des rencontres multiples, des mises en contact.
2. Le FARCI est un lieu d'expertise et de partages d'expériences et de pratiques entre les membres. Pour cela, il propose plusieurs commissions techniques permanentes, animées par des Collèges de professionnels . Dans ces commissions y sont traités des sujets transversaux et communs aux différents domaines de la Formation agricole, paysanne et rurale. (Alphabétisation, mécanisation, insertion des nouveaux pratiquants des métiers, gouvernance des institutions villageoises, résilience climatique, etc.)
3. Le FARCI est un instrument de lobbying auprès des acteurs institutionnels publics, privés et des partenaires techniques et financiers au niveau local et national.





SON ORGANISATION

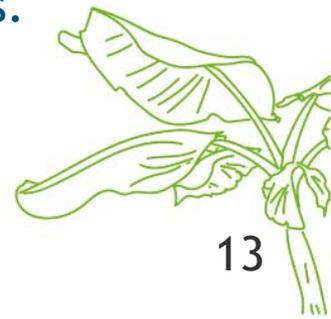
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

les membres de l'AG sont ceux du Conseil d'Administration, des bureaux des collèges et un cota de représentant des professionnels membres de collège.

Cooptation des membres du FARCI

- Les membres sont invités à participer aux activités en fonction de leur centre d'intérêt;
- Ils remplissent un formulaire d'adhésion pour dire qu'ils sont membres;
- Ils s'inscrivent dans un des collèges (10 collèges);
- Le réseau adresse une correspondance à leurs structures respectives pour information et présentation du Réseau à la dite structure.

Cette disposition vise à solliciter de l'expertise auprès des structures.

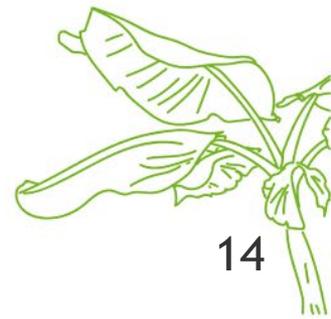




SON ORGANISATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

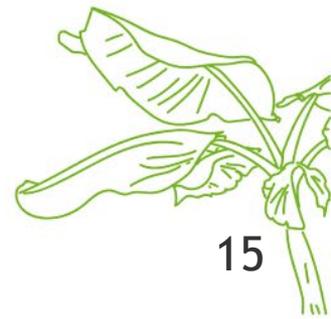
1. **Président** : Dr Siaka Koné, Directeur de l'ESA Yamoussoukro, Coordonnateur des projets de construction des Universités, près la Primature.
2. **Premier Vice-Président** : Dr N'Dri Philippe, Ancien Directeur général de l'AGEPE, Secrétaire Général de Fonds pour le Développement de la Formation Professionnelle (FDFP).
3. **Deuxième Vice-Président** : Diby Azi Léopold, Directeur Général du Cabinet BERA, Président de l'Association Nationale des Semenciers de Côte d'Ivoire (ANASEMCI)



SON ORGANISATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

4. **Troisième Vice-Président** : Pr N'zi Kouassi Eugène, Président de l'Association des Maïsiculteurs de Cote d'Ivoire, Président de l'Association Nationale des Organisation Professionnelles Agricoles de Côte d'Ivoire (ANOPACI)
5. **Secrétaire Général** : Silué Mèhin, Ingénieur en Chef d'Agronomie, Coordonnateur Adjoint du Programme National de formation aux Métiers Ruraux (PNMR)
6. **Trésorier** : Diagola Brahima, diplômé de CESAG, chez CITA Yamoussoukro.



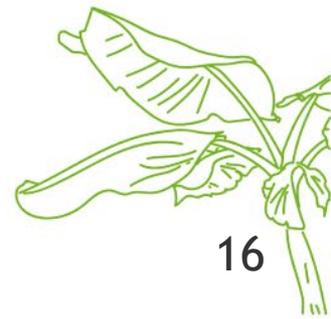


SON ORGANISATION

LE COLLEGE DES INSTITUTIONNELS

Ce sont les Anciens membres en Service dans les hautes sphères de l'administration des secteurs publics, privés; dans les organisations civiles et politiques. Ils sont chargés du plaidoyer et du lobbying politique.

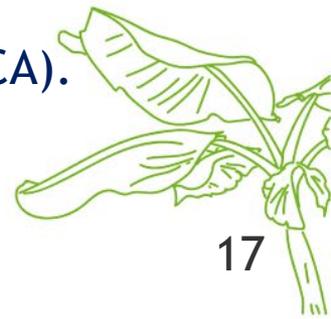
Président : Dr Adama Coulibaly, ancien Directeur régional de l'Anader, ancien Coordonnateur du Projet Centres des métiers ruraux, ancien Directeur de Cabinet au Ministère de l'Emploi, Directeur Général du Conseil du Coton et de l'Anacarde, Président fondateur et Président de la gouvernance de l'association réseau FARCI, de 2005 à 2024, Président Honoraire du FARCI.



SON ORGANISATION

LES MEMBRES DU COLLÈGE DES INSTITUTIONNELS :

- ❑ **Monsieur Bamba Sindou**, Président de la Chambre Nationale d'Agriculture de Côte d'Ivoire;
- ❑ **Dr Amadou Coulibaly**, Enseignant-Chercheur, ancien Directeur central au MINADER, Coordonnateur du Programme national de formation aux métiers ruraux (MINADER/PNMR), Chef de projet Formation de masse aux Métiers Ruraux Botro, région Gbéké;
- ❑ **Dr Cissé Sidiki**, Membre du groupe d'Experts nationaux du projet PNASA, Premier Directeur Régional Anader Centre, Directeur Général de l'Agence Nationale de Développement Rural;
- ❑ **Dr Ackah Agnima Pierre**, ancien Directeur Exécutif du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole (FIRCA).
- ❑ D'autres personnalités sollicitées ex qualité.





SON ORGANISATION

LES COLLEGES DES PROFESSIONNELS

Animent les Commissions techniques Permanentes. Ce sont des cellules de gestion des activités du réseau, qui ont l'initiative de l'action. Les domaines de FAR explorés:

1. Appui au développement des OP et Société coopérative;
2. Machinisme agricole et de l'aménagement;
3. Financement de la formation agricole et du crédit;
4. Accompagnants de l'insertion;
5. Gestionnaires des CEFAR et Institut de formation agricole;
6. Promotion du droit, la législation et de la réglementation agricole et rurale;
7. Évaluation des dispositifs de FAR et des profils capacitaires des acteurs des dispositifs;
8. Gestionnaires des organismes prestataires de services de formation;
9. Gestionnaires de projets
10. Développement durable et agroécologie





SON ORGANISATION

LE SECRETARIAT EXECUTIF :

En rapport avec les animateurs des Commissions techniques Permanentes le Secrétariat exécutif planifie les actions proposées et organise la mise en œuvre.

Secrétaire Exécutif :

Dr KOUASSI Flore-Lago, ancienne Directrice des Organisations professionnelles agricoles et du Genre, de la Chambre Nationale d'Agriculture de Côte d'Ivoire (CNA CI). Elle est Secrétaire Générale actuelle de la CNA CI.

Assistants :

Mme Konaté Maimouna, Chargée de Communication chez CNACI et chez Réseau FAR-CI;

M. Gbayoro Armel David OURAGA, Sociologue, Chef de service en Charge du Suivi Evaluation et de la Qualité chez PNMR, Chargé de communication chez Réseau FAR-CI.



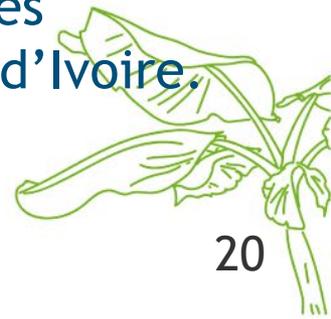


SON ORGANISATION

MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE:

Les membres des bureaux des collèges des professionnels qui animent les Commissions techniques Permanentes. et qui ont l'initiative de l'action sont membres de l'Assemblée générale.

1. **YESSOH Yessoh Siméon**, FIRCA
2. **Dr KONÉ Brahima**, ANADER, Ancien Directeur Régional Centre, Directeur de la Formation chez ANADER
3. **Dr ALLA Kouadio Théodore**, INPNET, Département agriculture, Ancien Sous Directeur de la Formation à la DFRH de MINADER,
4. **TOGBÉ Marc olivier**, INFPA, Directeur Général de l'Institut National de Formation Agricole.
5. **SÉKONGO Drissa**, FENATTCA-CI, Président de Fédération des Travailleurs du Textile du Coton et de l'Anacarde de Côte d'Ivoire.





SON ORGANISATION

MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE:

6. **Manni Zogbé**, Expert indépendant, Mécanisation.
7. **Irié Bi Djé**, Ancien dirigeant projet Plan Foncier Rural, Expert indépendant, Planificateur;
8. **Assohou Assohou**, Professionnel dirigeant, filière Palmier à Huile, producteur;
9. **Dr Christophe Gbossou**, Enseignant-Chercheur, Coordinateur Cabinet EXPADD (Expertise Afrique pour le Développement Durable).

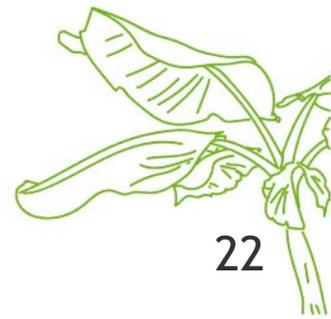




SON ORGANISATION

LES EXPERTS RESSOURCES:

1. **KAMA Berté**, ancien Directeur de l'Institut National de Formation Agricole du Ministère de l'Agriculture, Expert Consultant indépendant;
2. **YAO Haccandy**, ancien Directeur de la Formation du Ministère de l'Agriculture, Conseiller à la Primature;
3. **Dr YAO Guy Fernand**, CNRA, Chercheur Agro-Pédologue, Directeur du Laboratoire Central Sols-Eaux et Plantes (LCEP);
4. **Dr Adassé CHIAPO**, INP-HB, Enseignant-Chercheur;
5. Personnalités choisies ex qualité au besoin.





BILAN 2024:

1. Après ces deux décennies, le constat est fait que les professionnels de la FAR n'ont pas su faire émerger la formation agricole dans son ensemble et particulièrement la formation paysanne et rurale, dans les programmes nationaux. Cependant, les activités menées par le FARCI a sûrement fait reculer les barrières en matière de connaissances de l'IDF orientée sur la FAR de MASSE et une expertise nationale a été constitué.
2. En mars 2024, les activités de mise en place de la nouvelle gouvernance de FARCI a posé les bases pour une stratégie conquérante orientée sur le positionnement des institutions représentatives des producteurs et leurs organisations.
3. Ainsi, pour le troisième cycle de vie de FARCI, (i) La présidence du CAD est confié à la direction de l'ESA de Yamoussoukro, précurseur dans les travaux sur le Continuum de la formation en agriculture. L'expérience ESA devra permettre a FARCI de mieux intégrer les orientations de RIFAR sur les qualifications de types universitaires soutenues, au détriment de la réflexion sur les nécessaires dispositifs de qualification des acteurs ruraux pour la résilience économique des communautés rurales.



BILAN 2024

1. (i) Cette présidence est soutenue par trois vices présidences dédiées au financement de la formation agricole, au développement et régulation de la production semencière et à la gouvernance des organisations professionnelles, paysannes et à la formation des producteurs.
2. (ii) le Secrétariat Exécutif est confié à la Chambre de représentation des producteurs, la CNACI pour solliciter l'implication du réseau des CNACI Locaux et pouvoir toucher les différentes Organisations professionnelles, paysannes et leurs membres.
3. Le Secrétariat Exécutif anime le réseau par la supervision des activités déclarées, formulées à partir du plan de travail de FARCI, par les Commissions techniques permanentes qui elles sont animées par les Collèges de professionnels.
4. (iii) Le Secrétariat général est confié au Programme National de formation aux Métiers Ruraux, qui a démarré le projet Botro de formation aux métiers ruraux, développe intégralement dans le département de Botro, en FAR de MASSE en référence à l'Approche CMR.



STRATÉGIE DU RÉSEAU

ELEMENTS D'ORIENTATION DE LA STRATEGIE A ELABORER

1. L'opportunité de la conférence internationale de Ouagadougou, du 30 mai au 3 juin 2005, sur le thème : « **Formation de masse en milieu rural, élément de réflexion pour la définition d'une politique nationale** », a été perçue comme l'ouverture d'une porte sur une dynamique de recherche de solutions pour les porteurs du projet expérimental des centres des métiers ruraux qui initialement devait se réaliser sur la période 1995-1997, puis se développer en un Programme national à partir de 1999 dans le cadre du PVRH-SA, avec l'appui de la Banque Mondiale.
2. La participation à cet évènement (la Conférence de Ouagadougou) a effectivement déclenché une dynamique nationale qui a permis de rassembler une quatre-vingtaine de chefs de programmes et projets, sous la présidence du Ministère en charge de l'Agriculture et du Développement Rural pour partager les fruits des réflexions de Ouagadougou et les perspectives.



STRATÉGIE DU RÉSEAU

ELEMENTS D'ORIENTATION DE LA STRATEGIE A ELABORER

3. Fort de l'audience réservée aux retours partagés, par Dr Adama Coulibaly, Coordonnateur du PE CMR, c'est au cœur de la dynamique de restitution de la conférence que **le FARCI** a été créé **le 2 août 2007**, comme réseau des professionnels de la FAR, avec mandat donné à la coordination du projet expérimental des CMR, à la recherche de moyens institutionnel et financier pour devenir Programme National de formation aux Métiers Ruraux d'accompagner son développement.
4. **Le FARCI**, ainsi positionné, a trouvé un cadre favorable à son développement sous l'accompagnement du Programme National de formation aux Métiers Ruraux. Le PNMR a aussi trouvé en FARCI un instrument qui à continuer à assurer le plaidoyer sur l'Approche CMR, dont il a la charge de développer à l'échelle du territoire national.



STRATÉGIE DU RÉSEAU

ELEMENTS D'ORIENTATION DE LA STRATEGIE A ELABORER

5. Ainsi, le FARCI a pu assurer la veille des résultats de l'expérimentation et développer les outils et acquis de l'Approche CMR, jouant pleinement le premier rôle qu'il s'est donné.
6. Aussi, le FARCI, a créé des formateurs IDF, certifiés par le réseau international et former les membres des professionnels accompagnant à la connaissance et maîtrise des outil de IDF orienté sur la FAR de MASSE
7. Cependant dans cette position qui a permis sa survie, le FARCI n'a pas su réaliser les missions de (i) faire reconnaître la faisabilité, au titre des formations agricoles, la formation paysanne et rurale pour la cohorte des acteurs du monde rural, (ii) travailler à élaborer une LOI permettant d'institutionnaliser la formation paysanne rurale afin de réaliser son financement de façon durable.
8. Le FARCI n'a pas su non plus être un instrument incontournable de contribution à l'élaboration de politique nationale de formation équitable, favorisant les offres de formation paysanne et rurale.



SUIVI AU NIVEAU DU RÉSEAU

QUEL (S) OUTIL (S) POUR LE SUIVI DE L'ACTION ?

**PAS DE STRATEGIE, DE PLAN D'ACTION ET D'OUTILS
DE SUIVI**





SUIVI AU NIVEAU DU RÉSEAU

QUELS CONSTATS ET QUELLES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ?

QUELS BESOINS / ACCOMPAGNEMENTS ?

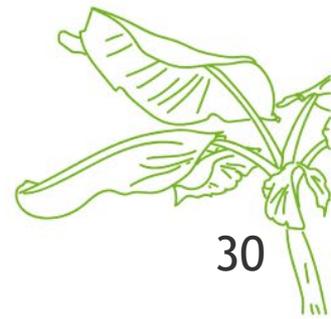
1. le FARCI n'a pas su réaliser les missions de (i) faire reconnaître la faisabilité, au titre des formations agricoles, la formation paysanne et rurale pour la cohorte des acteurs du monde rural, (ii) travailler à élaborer une LOI permettant d'institutionnaliser la formation paysanne rurale afin de réaliser son financement de façon durable.
 - **AIDER A METTRE EN PLACE LA STRATEGIE FARCI, SON PLAN D'ACTION ET SA FEUILLE DE ROUTE**
2. Le FARCI n'a pas su non plus être un instrument incontournable de contribution à l'élaboration de politique nationale de formation équitable, favorisant les offres de formation paysanne et rurale.
 - **OUTILLER LE FAR-CI A CONTRIBUER A L'ELABORATION DE LA STRATEGIE NATIONALE FAR**
3. Les professionnels de la FAR n'ont pas su faire émerger la formation agricole dans son ensemble et particulièrement la formation paysanne et rurale, dans les programmes nationaux.
 - **PLAIDOYER POUR IMPLIQUER LE RESEAU FAR-CI DANS LES PROGRAMMES ET POLITIQUES NATIONAUX**



ANALYSE SWOT DU RÉSEAU

QUELLES SONT LES FORCES DU RÉSEAU FAR-CI?

1. Une organisation adoptée qui montre bien les responsabilités des uns et des autres;
2. Les moyens de renforcement des capacités existent (Programme d'essaimage des outils de l'IDF, le Programme ADEX-FAR)
3. Les expertises locales existent pour faire ce travail de renforcement, ainsi que l'appui de l'expertise internationale.

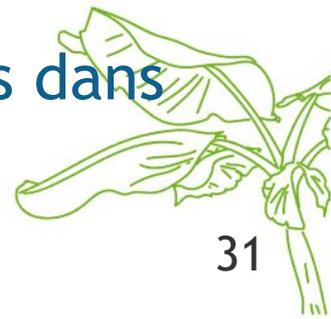




ANALYSE SWOT DU RÉSEAU

QUELLES SONT LES FAIBLESSES DU RÉSEAU FARCI?

1. La conception du dispositif Réseau FAR-CI est pertinente, cependant, la mise en opérationnalisation à péché avec la mise en action des Commissions techniques permanentes animées par les Collèges de professionnels:
2. La non perception de l'esprit du fonctionnement en réseau
3. Non encrage des problématiques de FAR traités dans des opérations

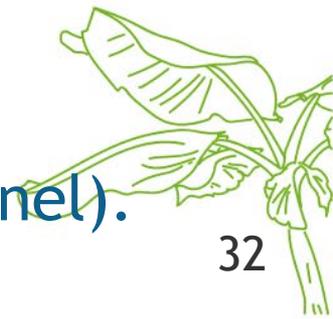




ANALYSE SWOT DU RÉSEAU

QUELLES SONT LES FAIBLESSES DU RÉSEAU FARCI?

4. La nécessité du bénévolat et de l'investissement personnel n'est pas bien perçue dans la durée;
5. La non maîtrise des outils spécifiques (Les techniques de rédaction de plaidoyer, les rédactions d'articles ou notes scientifiques);
6. Les mécanismes de communication appropriés mise en œuvre par le secrétariat exécutif;
7. Le non renouvellement des acteurs au sommet (Migration des dirigeants au collège institutionnel).

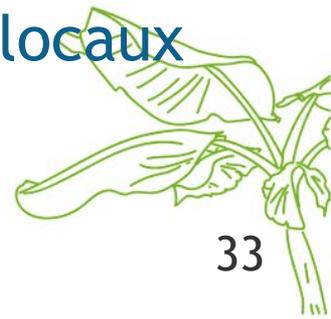




ANALYSE SWOT DU RÉSEAU

QUELLES SONT LES OPPORTUNITÉS POUR LE RÉSEAU FAR-CI?

1. Le Secrétariat Général du Réseau FAR-CI a été confié au Programme National de formation de masse aux Métiers Ruraux, qui a démarré le projet Botro de formation de masse aux métiers ruraux et d'insertion économique pour développer intégralement dans le département de Botro, en FAR de MASSE en référence à l'Approche CMR.
2. le Secrétariat Exécutif du Réseau FAR-CI a été confié à la Chambre de représentation des producteurs, la CNACI pour solliciter l'implication du réseau des CNACI locaux et pouvoir toucher les différentes organisations paysannes et leurs membres.





ANALYSE SWOT DU RÉSEAU

QUELLES SONT LES OPPORTUNITÉS POUR LE RÉSEAU FAR-CI?

3. La présidence du CAD est confié à la direction de l'ESA de Yamoussoukro, précurseur dans les travaux sur le Continuum de la formation en agriculture. L'expérience ESA devra permettre a FARCI de mieux intégré les orientations de RIFAR sur les qualifications de type universitaires soutenues, au détriment de la réflexion sur les nécessaires dispositifs de qualification des acteurs ruraux pour la résilience économique des communautés rurales. Cette présidence est soutenue par trois vices : **financement de la formation agricole, développement et régulation de la production semencière et gouvernance des OP formation des producteurs.**



ANALYSE SWOT DU RÉSEAU

QUELLES POTENTIELLES MENACES ?

1. Réticence de la Coordination du projet de formation au métiers ruraux de Botro
2. Impossibilité de saisir l'existence du réseau des chambres d'agriculture pour l'implantation des activités de services de formation à proximité des utilisateurs de la FAR.
3. Transfert des effets de leadership de dirigeants des organisations faitières des producteurs et utilisateurs de la FAR à la direction de FARCI

